

## L'édito du Président

## « Le Bénévolat indispensable au fonctionnement du quartier »

Dans notre dernier numéro je vous entretenais du rôle du syndicat de quartier et nous avons fait appel à vous pour orienter notre action. Peu de réponses nous sont parvenues, mais celles-ci montrent bien l'attachement d'un certain nombre de voisins au syndicat de quartier.

Si, certains sont satisfaits des activités proposées, d'autres demandent d'organiser des voyages, des après-midis jeux, etc... Ces demandes sont certes légitimes, surtout au regard d'activités proposées par d'autres quartiers, mais elles demandent beaucoup de disponibilité de la part des bénévoles, et surtout beaucoup de bénévoles pour organiser, encadrer et animer celles-ci. Lors du dernier loto nous étions à peine cinq pour permettre son déroulement.

La composition actuelle de notre bureau s'attache essentiellement à la défense des intérêts de quartier, et à la renaissance d'une vraie communauté au sein de celui-ci. Nous sommes ouverts à toutes les propositions, mais elles ne pourront pas voir le jour sans renforts de personnes au bureau prêtes à donner du temps et de l'énergie pour le quartier.

Pour terminer cet édito, je souhaite remercier particulièrement tous les artisans et commerçants qui nous aident par leur dons pour la réalisation des lots qui vous sont proposés lors de nos lotos.

Raymond DELCROIX

## LES DATES A RETENIR

**Loto le 13 Octobre 2013 au Royal**

Arbre de Noël le 1 décembre 2013 (pensez à inscrire vos enfants)

Assemblée générale le 26 janvier 2014

Loto le 30 mars 2014

Musique dans les quartiers le 28 juin 2014 (sous réserve du prêt de la salle Le Royal)

## INFOS brèves

Réfection de l'avenue du Vallon (partie Cordier-Mérignac) :

début des travaux prévus mi-octobre.

Un projet de réfection et réaménagement des trottoirs de l'avenue Jean Cordier

nous a été présenté en mairie le 25 septembre. Un cheminement bien identifié avec des passages protégés bien signalés utilisera les parties de trottoirs les plus larges des deux côtés de l'avenue.

Triangle des Echoppes:

Une réunion publique d'information organisée par RFF et la mairie de Pessac nous a présenté le projet du triangle des Echoppes. La ligne utilisera le domaine SNCF actuel et une dizaine de trains journaliers ( aller-retour) devraient y passer. Une enquête publique sera organisée fin 2013. Les travaux débiteront au 4<sup>e</sup> trimestre 2014 par le débroussaillage du talus, puis le déplacement de la ligne électrique. La mise en service est prévue fin 2015.



PESSAC — Le Château du Vallon, Hôpital de Convalescents

Château du Vallon,  
hôpital auxiliaire en  
1914-1918

Emplacement du château du Vallon  
vers 1970.  
Place arborée de l'actuelle  
résidence.

## FEU LE CHÂTEAU DU VALLON

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, 14 et 15 septembre, ayant pour thème *100 ans de protection (Loi de 1913)*, j'ai donc réalisé une exposition à l'Echoppe musicale. Il s'agissait de la présentation de documents jusqu'alors inédits sur la démolition d'un monument historique inscrit par arrêté ministériel 13 juillet 1962 sous la dénomination de « Rendez-vous de Chasses du Vallon ». Le monument historique de notre quartier, un des plus remarquables de la commune, a été démoli en toute impunité et dans l'indifférence générale en 1967.

Il se dressait au milieu de la résidence actuelle du Vallon, entre la rue Paul-Painlevé et le Peugeot désormais canalisé et busé? Le conservateur régional des Bâtiments de France, Max Sarradet, a tout fait pour sauvegarder le château et pour le respect de la loi de 1913. De 1962 à 1964, la Municipalité d'alors et l'architecte du promoteur, Paul Moreau (Bordeaux) s'étaient engagé à la respecter. Désormais, seuls quelques noms de rues du secteur rappellent encore son souvenir.

Il s'agissait d'un château construit en 1777, selon certains par Victor Louis, architecte du Grand-Théâtre de Bordeaux. Le château était au centre d'un important domaine comprenant un vignoble (Clos Périglan). Ce domaine s'étendait sur Pessac, de la rue Roger-Cohé à l'avenue du Vallon et du Peugeot à l'avenue Léon-Blum.

Une photo publiée par R. Saint-Orens confirme la richesse du mobilier avant sa démolition. L'exposition a permis en outre de dévoiler quatre photos inédites du domaine (coll. J. Clémens), alors propriété de la famille Hanappier (Liqueurs et vignobles): son parc arboré, sa « vacherie » et son moulin d'Arlac, à la fin du XIXe siècle. Mais c'est une autre histoire...

Jacques Clémens  
[www.vieux-papiers-en-aquitaine.com](http://www.vieux-papiers-en-aquitaine.com)

Tous nos remerciements à Madame Laurence Lalanne, Archives Municipales de Pessac.